ACCIDENT DE LA ROUTE

Vive émotion à Oizon après le décès d'une septuagénaire

PAGE 4

TÉLÉVISION

Un couple d'hôteliers de Brinon-sur-Sauldre toute la semaine sur *TF1*

PAGE 17



LA VOIX
SANCERROIS - SOLOGNE - VAL DE LOIRE
CentreFrance
MERCREDI 30 MAI 2018
1,30 €

Ces associations qui font revivre les commerces



Pour maintenir de l'activité en zone rurale, des bénévoles s'unissent pour la bonne cause : faire revivre les commerces locaux. Exemple avec le Grès des Ouches, dernier commerce de Morogues qui a rouvert ses portes depuis quelques semaines, grâce aux habitants du territoire.

PAGE 3

SOUVENIR

Quand l'hélico de Serge Dassault se posait sur le Piton

PAGE 10

MAIRE DE VINON



Marie-France Marix croit en l'interco

PAGE 7

TRADITION

Le 1er juin, c'est jour de foire à Pesselières

PAGE 25



Le dossier

Commerces alternatifs

Réouverture de commerce, sous forme associative à Morogues

Nouvelle vie pour le Grès des Ouches

Depuis quelques semaines, le dernier commerce de Morogues a rouvert ses portes. Et derrière cette reprise, pas de nouveaux gérants, mais une association, bien décidée à en faire un lieu de vie à part.

L'établissement est une institution. De mémoire de Moroguois, il a toujours été là, notamment avec celle connue sous le nom de la « tante Julia », réputée pour sa recette de boulette de lapin.



La trentaine d'habitants et membres de l'association La Maison des vies locales s'est investie et mobilisée pour rouvrir le dernier commerce de la commune.

Un café-restaurant, pas comme les autres

Mais en septembre 2017, Le Grès des Ouches est placé en liquidation judiciaire. Se pose alors la question de la reprise.

L'association La Maison des vies locales, créée en 2017, y voit l'occasion de concrétiser son projet de créer un lieu intergénérationnel et décide de racheter le fonds de commerce du bar du village. « Le fonctionnement reste similaire à celui d'une entreprise, seulement on tourne avec des bénévoles, résument Loul Mengual et Élodie Plissonneau, coordinatrices des équipes et de l'animation du lieu, seules salariées à mi-temps du café-restaurant. Nous louons la licence IV *(réglementant la vente de boissons, N.D.L.R)* à la mairie, et nous l'exploitons. »

Le café-restaurant Le Grès des Ouches, version associative, poursuit donc les activités de restauration qui ont fait sa réputation, mais veut aller plus loin. « Pour la restauration, nous allons créer un roulement participatif. Les adhérents participeront chaque semaine à un atelier pour élaborer le menu, qui sera ensuite concocté par les bénévoles. L'objectif est qu'on puisse apprendre et se transmettre nos compétences. »

Le restaurant proposera un menu unique, avec plusieurs choix pour les entrées, un plat et un dessert unique, se fournissant, autant que possible, auprès de producteurs locaux, afin de favoriser les circuits courts. « Nous aurons également une option sans gluten et végétarienne, pour être accessible à tous », précisent les coordinatrices.

L'objectif ? Fédérer autour du lieu

De nouveaux services se grefferont à l'endroit. Épicerie, espace multiservices, coworking ou encore événements culturels, Le Grés des Ouches se veut être un lieu convivial et intergénérationnel.

« Nous voulons en faire un tiers-lieu, précise Fanny Lancelin, membre de l'association. C'est-à-dire, un espace qui décloisonne les environnements sociaux que sont la maison et le travail, un lieu où l'on peut boire un verre avec un ami, puis monter à l'étage pour travailler ou organiser une réunion. En faire un véritable point de rencontres. » À l'étage, un espace de travail avec connexion Internet, casiers, imprimante et imprimante 3D, seront mis à disposition et accessibles avec un abonnement, à partir de la rentrée de septembre. Cet automne, les membres de l'association envisagent également d'ouvrir un coin épicerie.

« Le but à terme est de faire participer au maximum les gens, conclut Loul Mengual. Nous sommes ouverts à toutes propositions d'activités, d'ateliers ou de spectacles, l'objectif est vraiment de fédérer autour de ce lieu. »

Le premier rendez-vous du Grès des Ouches est d'ores et déjà fixé au vendredi 1er juin pour l'inauguration officielle et le premier service.

MÉLANIE PRADALIÉ
melanie.pradalie@centrefrance.com

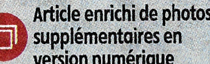
Pratique. Le café-restaurant Le Grés des Ouches est ouvert du lundi au samedi de 11 heures à 13 h 30, et de 17 à 22 heures les vendredis et samedis. Les horaires pourront évoluer au fil des saisons pour s'adapter à la demande de la clientèle.

L'inauguration aura lieu vendredi 1er juin, avec un verre de l'amitié à partir de 18 h 30, le mot du maire, Gérard Clavier, à 20 heures, suivi d'un repas.

Tout le monde peut adhérer à l'association et participer à la nouvelle vie du Grès des Ouches. La cotisation est fixée à 5 euros.

Tél. 02.48.64.04.75 et maisondesvieslocales@siberry.fr.

AGRÉMENT. La Maison des vies locales a obtenu l'agrément « Espace de vie sociale » de la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Cher. Un label qui permet à l'association de bénéficier d'une aide financière, couvrant du 70 % du budget de lieu.



Article enrichi de photos supplémentaires en version numérique